



## Mon mari me trompe étant enceinte

Par **Kalilou2**, le **15/10/2018 à 13:50**

Bonjour,rnrnJe suis une femme de 35ans mariée depuis 4 ans ayant un enfant de 2 ans et enceinte de 7 mois. rnIl y a de cela quelques jours je découvre que mon mari entretient une relation avec une collègue ou stagiaire de travail et cela par le biais de SMS qui s'échangent régulièrement depuis plus d'un mois. pour le moment il n'y a pas eu de relation physique d'après ce que j'ai lu mais la trahison est bien là, j'ai pris des photos des messages mais est-ce suffisant?. rnSachant que ce même mari me mène la vie très dure d'ailleurs j'ai déjà eu recours à vos conseils suites à des violences verbales physiques mais sans preuves (coup hématomes). rnLà je me sens vraiment mal car je voudrais entreprendre une action juridique sauf que je n'ai pas de ressources ni de logement et je tiens à la garde de mes enfants et de l'autre côté ça serait trop injuste de laisser passer tout cela. rnMerci de me conseiller .

Par **Visiteur**, le **15/10/2018 à 14:18**

BonjourrnFaites vous  
aider rn[http://www.sosfemmes.com/ressources/contacts\\_tel\\_national.htm](http://www.sosfemmes.com/ressources/contacts_tel_national.htm) ici pour répondre ...

Par **arrobaze**, le **16/10/2018 à 05:18**

Bonjour,rnrnLe lien n'est pas bon pragma. rnJe le remets  
<http://www.sosfemmes.com/rnrnKalilou>, il faut effectivement partir, prendre votre vie en main et protéger vos enfants.

Par **Kalilou2**, le **16/10/2018 à 07:30**

Oui,mais j'ai besoin de conseils juridiques dans ce sens car comme expliqué la garde de mes enfants est primordiale et aussi je voudrais savoir si avec les éléments que j'ai je peux lancer une procédure pour faute.rnMerci .

Par **morobar**, le **16/10/2018 à 07:36**

Bonjour, rnla supputée relation n'est pas consommée, il n'y a donc pas d'adultère.

Par **amajuris**, le **16/10/2018 à 10:34**

bonjour,rn'l'adultère n'est plus une cause péremptoire de divorce pour faute.rnsalutations

Par **Visiteur**, le **16/10/2018 à 12:20**

Oui, la violence est quand-même un motif

Par **Kalilou2**, le **17/10/2018 à 20:41**

Bonsoir , encore u e fois je fais appel à vous mon mari m'interdit de me rendre a l'hôpital pour un rdv avec la psychologue de service afin qu'elle m'accompagne dans cette situation j'ai prétexté un rendez vous prénatale avec la sage femme mais il m'empêche de me y rendre que dois je faire est ce considéré comme.unz faute? rnJ'attend votre réponse merci de me.lire

Par **morobar**, le **18/10/2018 à 09:25**

La faute c'est de ne pas y aller. Vous n'êtes pas en prison, avez des moyens de communication.rnIl faut donc s'en servir.